Du 1er au 8 décembre 2022

Pour la défense collective et individuelle des collègues, JE VOTE ET FAIS VOTER **CGT**, un syndicat de proximité



Pourquoi JE VOTE CGT?

La **Confédération Générale du Travail (CGT)**, forte de 127 ans d'histoire et de luttes, est la plus ancienne organisation syndicale et historiquement la plus importante. Fer de lance des grandes conquêtes sociales (congés payés, Sécurité Sociale, retraites...), elle est présente dans tous les secteurs d'activités, tant privés que publics.

La **CGT** défend le service public, de qualité et de proximité, comme fondement d'une société démocratique et solidaire. Force organisée et au coeur de toutes les luttes, elle s'implique dans les négociations pour porter la parole des agent.es et faire avancer les revendications en s'attachant à créer l'unité syndicale la plus large possible.

JUSTICE FISCALE JUSTICE SOCIALE JUSTICE ENVIRONNEMENTALE

Voter CGT, c'est choisir une organisation qui s'OPPOSE clairement et sans ambiguïté aux choix politiques dévastateurs menés par le gouvernement actuel.

C'est choisir une organisation qui **PROPOSE** et fait valoir des choix de **DEVELOPPEMENT DURABLE**, de **PROGRES SOCIAL** et de **SOLIDARITE**.

VOTER CGT FINANCES PUBLIQUES, C'EST AGIR

- POUR un service public de qualité et de proximité, CONTRE le démantèlement de la DGFIP;
- POUR une hausse réelle de nos salaires, CONTRE les primes "au mérite";
- POUR une retraite à taux plein à 60 ans, CONTRE la casse de la Sécurité Sociale;
- POUR la semaine de 32H et des conditions de travail optimales, CONTRE les suppressions d'emplois;
- POUR la défense du statut de la fonction publique, CONTRE la précarisation par la contractualisation des emplois;
- POUR l'égalité entre les femmes et les hommes, CONTRE toutes les discriminations;
- POUR de nouveaux conquis sociaux, CONTRE la régression sociale programmée.



Du 1er au 8 décembre 2022

Pour la défense collective et individuelle des collègues, JE VOTE ET FAIS VOTER CGT, un syndicat de proximité



Cher.es collègue.s,

Nous allons voter du 1er au 8 décembre 2022 pour désigner nos représentants du personnel dans les organismes paritaires et comités sociaux d'administration. Une forte participation aux différents scrutins (CSA, CAPN et CCP) donne aux futurs élus la légitimité de leur mandat. Voter CGT, c'est donner à vos élus et militants les moyens de défendre les droits et intérêts collectifs de tous les agent.es, statutaires et contractuel.les, pour un meilleur service public.

Les instances représentatives du personnel Ouelles nouveautés ?

Les Comités Sociaux d'Administration (CSA)

les comités techniques (CT) et les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de Travail (CHSCT) sont fusionnés en une instance unique : le CSA (ministériel, de réseau et local).

La suppression des CAP locales

seules les CAP nationales sont maintenues.

Qui vote pour les CSA, CAPN, CCP?

CSA: tous les agents titulaires, stagiaires, contractuels en CDI ou CDD d'au moins 6 mois;

CAPN: les agents titulaires et stagiaires internes appartenant à un corps relevant de cette CAP;

CCP: les contractuels justifiant d'un CDI ou CDD d'au moins 6 mois, d'un contrat PACTE, d'un contrat handicap.

Comment voter?

Par un vote électronique sur ordinateur (professionnel ou personnel), tablette, smartphone. En créant, au préalable, un compte électeur via un identifiant à récupérer sur le **compte ENSAP**.

A quoi servent les CSA, CDAS et CAPN?

CSA (Comité Social d'Administration) : toutes les questions relatives à la gestion prévisionnelle des emplois, à nos métiers, à nos conditions de travail, à la formation professionnelle, au régime indemnitaire... sont obligatoirement soumises à l'examen et à l'avis des CSA (local, de réseau ou ministériel)

Formation spécialisée (ex-CHSCT) : veille au respect des règles en matière d'hygiène, de sécurité, de prévention, de conditions de travail... Les membres de la Formation Spécialisée sont issus du CSAL.

CAPN [Commissions Administratives Paritaires Nationales] : donnent un avis sur des sujets relatifs aux carrières individuelles [titularisation, mutation, recours en évaluation, avancement, détachement...]

CDAS (Comité Départemental de l'Action Sociale) : organise et anime l'action sociale dans le département. Vos représentants sont nommés en fonction du résultat du vote en CSAL.

Les candidat.es de la CGT Finances Publiques 73

Céline CHHO Direction

Jean-Claude PETOT SDIF

Pierrick BARGAIN SIE Chambéry

Benoît BROS PCE Albertville

Stéphanie BERTIN SGC Pont de B.

Chadia CORNELLA SPFE

Sandra PESTON-COMMINGES SIE Moutiers

Elisabeth CHERIET SIP Albertville

Muriel ORENES LERMA SIP Albertville

Jean-Marie FIRMIN EDR

Eric CLEMENT SDIF Chambéry

Cécile BERTIN SGC Chambéry

Olivier MAUGER PCE Chambéry

Christelle RAFFATELLI BCR

Catherine MOURIER SDIF

Patricia OUINE PCE Albertville